



## La situation économique et financière de l'Autriche en juillet et août 2015

**D**ans son rapport mensuel de juillet 2015, le WIFO (Österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung) a consacré une étude approfondie à la situation conjoncturelle de l'Autriche et aux effets à attendre de la future réforme fiscale. En dépit du frémissement observé dans la zone euro, le WIFO a maintenu ses prévisions de croissance inchangées à +0,5 % en 2015 et +1,3 % en 2016. La phase de croissance molle, qui caractérise l'économie du pays alpin depuis plus de trois ans, prendrait ainsi fin mais l'expansion resterait trop limitée pour permettre une amélioration sur le front de l'emploi. L'embellie serait essentiellement imputable au redressement de la demande extérieure adressée à l'Autriche, en liaison notamment avec la faiblesse relative de l'euro, qui elle-même permettrait de relancer l'investissement privé (+2,5 % attendus en 2016). La réforme fiscale aurait un impact favorable sur la consommation intérieure qui pourrait croître de 1,3 % en 2016 mais les mesures de financement auraient un effet négatif et entraîneraient un tassement des investissements publics. Le bilan global de la réforme serait en conséquence négligeable. En ce qui concerne la fin de cette année, la faiblesse de la conjoncture tiendrait tant à des facteurs internationaux qu'à des facteurs internes. Parmi ces derniers, l'institut relève la persistance d'une inflation durablement plus élevée en Autriche que dans le reste de la zone euro (+1,2 % en rythme annuel en juillet contre +0,2 %) qui mine le pouvoir d'achat des ménages, notamment en raison de la hausse des loyers.

En ce qui concerne le secteur bancaire, une décision de la Cour constitutionnelle en date du 28 juillet 2015 a annulé la loi fédérale sur les mesures de redressement de Hypo Alpe-Adria (HAA), « Bundesgesetz über Sanierungsmaßnahmen für HAA International, HaaSanG » qui prévoyait la déchéance de certains créanciers subordonnés de la garantie du Land de Carinthie. La déchéance portait sur un montant de 890 MEUR et les garanties du Land se trouvent en conséquence accrues de ce montant. Par ailleurs, compte tenu des résultats accumulés par la structure de défaisance Heta en 2014, le déficit public de l'Autriche devrait dépasser ex post le seuil de 3 % du PIB, lequel constitue la limite supérieure admise par les traités européens.

Pour obtenir des informations complémentaires, visitez notre site sous [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/autriche](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/autriche)